

Séance du Conseil Municipal de la commune de Bazoches-en-Dunois du 28 juillet 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-huit juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Guy BILLAULT, Maire, pour délibérer des questions suivantes :

Etaient présents :	M. GUILLEMOT Franck,	M GAUDIN Christophe,	M. GASTINE Christian,	M. TOURNE Frédéric,	Mme GAUDIN Christine,
	M. FAUCHEUX Jérémy,	M. PICHOT Guillaume	M. LOUIS Olivier,	M. BILLAULT Michel,	M. BOUCHON Bertrand.
Absent :	Néant				
Secrétaire :	M. GUILLEMOT Franck				

Le compte rendu du 27/05/ 2015 est lu et approuvé.

Délibération N° 2015/026 Modification des statuts du SDE 28

M. le maire expose aux membres du conseil municipal le projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir (SDE 28) lequel a fait l'objet d'un accord à une très large majorité du comité syndical (191 voix pour et 1 voix contre) à l'occasion de sa réunion en assemblée générale le 19 mai 2015.

Par cette décision, le syndicat entend pouvoir apporter aux communes qui en exprimeront le souhait un service supplémentaire, à savoir la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

En l'état, il est précisé qu'une suite favorable ne pourra être réservée à ce projet qu'à la condition que celui-ci recueille l'accord de deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Ainsi, après avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le projet de modification des statuts du syndicat départemental d'Energies d'Eure-et-Loir ainsi présenté.

Délibération N° 2015/027 Modification de la commission des chemins et travaux

M. le maire présente au conseil municipal que suite à la création de la commission des chemins ruraux lors du conseil municipal du 27 mai dernier, il faut modifier la délibération N°2014/007 en ce sens qu'elle portera désormais le nom de commission des travaux. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération N° 2015/028 Adhésion à la compétence « éclairage public » du SDE 28

M. le maire expose que l'éclairage public figure parmi les compétences que le syndicat départemental d'Energies d'Eure-et-Loir (SDE 28) peut exercer à la demande d'une commune.

Dans cette situation., le SDE 28 a pour mission d'assurer l'exploitation, la maintenance et le contrôle régulier des installations d'éclairage public, ainsi que d'exécuter et de contrôler les travaux décidés par la commune. De même, le SDE 28 s'engage :

- à apporter conseil et assistance,
- à recenser les ouvrages (foyers lumineux, armoires de commande...) et à les reporter sur son système d'information géographique Infogéo 28 (lequel est mis à disposition de la commune°,
- à émettre des avis techniques sur les projets des lotisseurs et à répondre aux déclarations de projets de travaux (DT) et aux déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT),
- à concevoir enfin un rapport annuel d'exploitation.

Compte tenu de la durée des contrats à conclure avec les entreprises prestataires, il est précisé qu'en optant pour ce choix la commune s'engage avec le SDE 28 pour une période minimum de 4 ans.

Hormis quelques prestations optionnelles, ce service ne concerne pas la mise en valeur du patrimoine par la lumière, les illuminations temporaires, l'éclairage des installations sportives ou bien encore la gestion des feux de signalisation.

Enfin, sur le plan financier, les interventions du syndicat reposent sur une contribution annuelle de la commune pour la partie exploitation, maintenance et contrôle des installations, et sur un partenariat défini opération par opération pour ce qui concerne les investissements.

En conséquence, après avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le règlement relatif aux conditions d'exercice de la compétence « éclairage public » par le syndicat départemental d'énergies d'Eure et Loir, et décide d'adhérer à la date du 1^{er} septembre 2015 à la compétence éclairage public développée par le SDE 28, laquelle recouvre les investissements, l'exploitation, la maintenance et le contrôle des installations.
- prends acte qu'un constat contradictoire portant sur la quantité et la valeur historique des installations emportera transfert effectif de la compétence Eclairage Public au SDE 28 et instauration du service.
- donne son accord à la mise à disposition des installations d'éclairage public de la commune au SDE 28 pour la durée de son adhésion.
- s'engage à inscrire chaque année les crédits nécessaires au paiement de la contribution due au SDE 28.
- approuve les dispositions de la convention à intervenir avec le SDE 28 pour l'accès au système d'information géographique Infogéo 28.
- autorise M. le maire à signer tous documents relatifs à la présente décision d'adhésion à la compétence Eclairage Public du SDE 28.

Information sur les demandes de dégrèvement suite aux fuites d'eau après compteurs

Le conseil municipal a pris note de l'application de la loi concernant les surplus de consommation suite aux fuites d'eau entre le compteur et le domicile pour 2 abonnés.

Repas des anciens

Le Conseil fixe la date du repas des anciens au samedi 14 novembre 2015 à midi.

FSL logement du conseil départemental

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande de participation.

Rappel des délibérations prises lors de cette séance :

- ❖ **Délibération N° 2015/026 Modification des statuts du SDE 28**
- ❖ **Délibération N° 2015/027 Modification de la commission des chemins et travaux**
- ❖ **Délibération N° 2015/028 Adhésion à la compétence « éclairage public » du SDE 28**

Le Maire, Guy BILLAULT		Conseiller, Jérémy FAUCHEUX	
1 ^{ère} Adjoint, Franck GUILLEMOT		Conseiller, Guillaume PICHOT	
2 ^{ème} Adjoint, Christophe GAUDIN		Conseiller, Olivier LOUIS	
Conseiller, Christian GASTINE		Conseiller, Michel BILLAULT	
Conseiller, Frédéric TOURNE		Conseiller, Bertrand BOUCHON	
Conseillère, Christine GAUDIN		Secrétaire de séance, Franck GUILLEMOT	